

» loi que de celle de sa volonté, il falloit abat-
» tre les puissances qui invoquoient des loix
» fondamentales. Pour les abattre, il falloit
» une force supérieure à celle-même du mo-
» narque, & il n'y en avoit pas d'autre que
» celle du peuple. M. Necker eut donc re-
» cours à la force du peuple ; mais le peu-
» ple, s'il connoît tout ce qu'il peut, franchit
» toutes les bornes. Ainsi, le lion déchire l'im-
» prudent qui brise les barreaux de sa loge. »

Les grandes chutes sont si admirablement préparées dans leurs moyens, qu'un observateur calme & expérimenté peut les prévoir sans effort. Alors la foiblesse, l'irrésolution, ou, ce qui pis est encore, la sécurité & le goût des objets frivoles occupent, s'emparent des hommes sur lesquels repose la chose publique : & c'est le symptôme fatal qui précéda immédiatement la destruction de la monarchie française.

» Quant à la magistrature, la sécurité étoit
» complète, & ce que la postérité aura peine
» à croire, c'est qu'à l'instant où alloit se faire
» la plus terrible explosion, les membres du
» parlement de Paris s'occupoient de rubans.
» Ils avoient dressé un règlement qu'ils se pro-
» posoient de faire adopter par les états-gé-
» néraux. L'objet de ce règlement étoit d'é-
» tablir une distinction ostensible entre les
» présidens & les conseillers du parlement,
» ainsi qu'entre les différentes cours souverai-
» nes, au moyen d'un ruban qui auroit été
» attaché à la boutonniere, & d'un nœud
» d'épée. La couleur du ruban & du nœud
» d'épée auroit varié suivant les grades de la